

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des Finances, de l'économie générale et du Plan

– Suite de l'examen de la *seconde partie* du projet de loi de finances pour 2009 (n° 1127) :

Vote sur les crédits de la mission :

– Santé et sur l'article 73, rattaché (M. Gérard Bapt, Rapporteur spécial)

Mercredi

12 novembre 2008

Séance de 11 heures 30

Compte rendu n° 42

SESSION ORDINAIRE DE 2008-2009

Présidence
de M. Gérard Bapt
Président d'âge



*Après l'audition de Mme Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, sur les crédits de la mission Santé et sur l'article 73, rattaché, lors de la commission élargie (voir compte rendu de la réunion du 12 novembre 2008), la commission des Finances **adopte** les crédits de cette mission, contre l'avis défavorable de M. Gérard Bapt, Rapporteur spécial.*

*Puis, ce dernier ayant émis un avis favorable, elle **adopte** l'article 73, rattaché, sans modification.*